



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
23 novembre 2016
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2017
30 janvier-3 février 2017, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Botswana
(2017-2021)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Considérations générales	2
II. Priorités du programme et partenariats	7
III. Administration du programme et gestion des risques	12
IV. Suivi et évaluation	13
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Botswana (2017-2021)	14



I. Considérations générales

1. Depuis qu'il a accédé au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure dans les années 1990, le Botswana continue d'enregistrer de bons résultats tout en s'efforçant de parvenir à la prospérité pour tous d'ici à 2036¹.

2. La croissance économique du pays est fondée sur les revenus provenant de l'exploitation de diamants, et permet de réaliser des investissements importants² dans la protection sociale, la santé et l'éducation (4,4 %, 5,4 % et 9,5 % du produit intérieur brut, respectivement), ce qui a contribué à améliorer la portée et l'accessibilité des services³. Le Gouvernement reconnaît que la dépendance à l'égard d'un seul secteur n'est pas viable et qu'il lui faut absolument diversifier son économie^{4,5}. La protection sociale et une croissance favorable aux pauvres ont contribué à la réduction de la pauvreté⁶, qui est passée de 47 % en 1993-1994 à 19,4 % en 2009-2010⁷, tandis que l'extrême pauvreté a diminué sensiblement, passant de 23,4 % en 2002-2003 à 6,5 % en 2009-2010. Le Botswana occupe le 3^e rang en matière de développement humain⁸ ainsi qu'en matière de gouvernance⁹ en Afrique; il se classe 31^e sur 175 pays en matière de transparence¹⁰ et 41^e sur 180 pays en matière de liberté des médias¹¹ au niveau mondial.

3. En dépit de ces réalisations, le Botswana a également enregistré des stagnations, voire des reculs, dans certains domaines isolés. Ainsi, en 2015, il n'a fait état d'aucune amélioration dans le classement de la compétitivité mondiale (74^e position)¹² ou de la facilité de faire des affaires (72^e position)¹³. Malgré d'importants investissements publics dans les secteurs sociaux, la pauvreté, les inégalités (coefficient de Gini de 60,5) et le chômage (20 % de la population) restent élevés pour un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure¹⁴. Le pays est vulnérable aux risques naturels et aux risques provoqués par l'action humaine, qui portent atteinte à l'économie et aux moyens de subsistance. Si le Botswana est bien classé en matière de gouvernance internationale, ses résultats sont toutefois en baisse, son indice Mo Ibrahim étant passé de 76 en 2013 à 74 en 2014. Des examens successifs des plans nationaux de développement ont montré un manque de données pour de nombreux indicateurs et l'absence d'une culture de gestion fondée sur des données factuelles, des évaluations ou le principe de responsabilité¹⁵. Il n'existe pas de politique de suivi et d'évaluation approuvée au niveau national. En outre, le système national de données doit intégrer les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et les enquêtes

¹ Programme « Vision 2036 » du Botswana.

² Banque mondiale, Diagnostic-pays systématique pour le Botswana, 2015.

³ Nations Unies, Bilan commun de pays pour le Botswana, 2016.

⁴ Programme « Vision 2036 » du Botswana.

⁵ Onzième plan national de développement (projet).

⁶ Banque mondiale, macro-poverty outlook for Botswana, 2016.

⁷ Enquête sur les principaux indicateurs du bien-être au Botswana, 2009-2010

⁸ Rapport mondial sur le développement humain, 2015

⁹ Indice Ibrahim pour la gouvernance africaine, 2015

¹⁰ Indice de perception de la corruption de Transparency International, 2014.

¹¹ Indice de liberté de la presse de Reporters sans frontières, 2014.

¹² Rapport sur la compétitivité mondiale, 2015.

¹³ Rapport sur la facilité de faire des affaires, 2015.

¹⁴ Diagnostic-pays systématique de la Banque mondiale pour le Botswana, 2015.

¹⁵ Onzième plan national de développement (projet).

nationales doivent prendre en compte des éléments spécifiques visant à évaluer la situation des groupes vulnérables. Ces lacunes ont des répercussions sur la qualité et la pertinence des politiques, des programmes et des projets nationaux^{16,17}.

4. Des politiques prudentes ont permis au Botswana d'investir ses ressources en diamants dans le développement humain et de faire progresser la situation socioéconomique de sa population. Le pays a ainsi développé des moyens humains, intellectuels et financiers impressionnants qui constituent une bonne base pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Dès lors, ses besoins en aide internationale diffèrent nettement de ceux des autres pays africains, comme le montre le fait que le Gouvernement finance plus de 65 % des interventions du PNUD. Par conséquent, plutôt que d'investir dans de grands programmes de développement, le PNUD a déployé des spécialistes dans les principaux domaines de la fonction publique.

5. Le Botswana a besoin d'une expertise ciblée et stratégique de haut niveau en matière de développement afin d'identifier et de surmonter les obstacles aux politiques et à leur mise en œuvre, de manière à exploiter pleinement son potentiel et à lutter contre les inégalités et le chômage persistants. Il cherche à accéder à l'expérience et aux connaissances pertinentes d'autres pays du Sud et préconise les investissements dans la création d'une boucle d'apprentissage continue, qui permettrait, sur la base de données et d'éléments de preuve, d'ajuster les politiques et leurs modalités de mise en œuvre. La stratégie de simplification, d'accélération et de soutien aux politiques lancée par le PNUD pour promouvoir la réalisation du Programme 2030 est une stratégie pertinente de soutien pour une mise en œuvre efficace et cohérente. L'approche proposée s'appuie sur le recours à une expertise ciblée de haut niveau en matière de développement en vue de renforcer la qualité du processus d'élaboration des politiques et des programmes de développement; de promouvoir une mise en œuvre plus efficace des politiques et des programmes; d'assurer l'accès à des données fiables aux fins de la planification, du suivi, de l'évaluation et de la prise de décisions.

6. Cette approche servira de catalyseur pour relever des défis en matière de politiques, tels que la pauvreté de revenu, qui est plus élevée chez les ménages dirigés par des femmes (58 %), les jeunes (16 %) et les communautés rurales (48,6 % à Kweneng Ouest; 47,3 % à Ngamiland Ouest; 35,7 % à Ghanzi; 31,2 % à Kgalegadi Nord)¹⁸. Cette situation s'explique en partie par un processus d'élaboration des politiques sans concertation et un faible écho des populations locales¹⁹. En plus de promouvoir des approches participatives, pour remédier aux multiples manques non liés aux revenus, il faut adopter une approche intersectorielle afin de s'assurer que les politiques répondent aux besoins locaux²⁰. Il faut d'urgence réformer les politiques en se basant sur des données solides et mettre en place un processus de suivi et d'évaluation qui orientera l'élaboration et l'exécution des politiques, en particulier en ce qui concerne la protection sociale et le ciblage efficace.²¹ Outre sa première enquête multi-thèmes²², le Botswana devra

¹⁶ Examen à mi-parcours du dixième plan national de développement.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Enquête sur les principaux indicateurs du bien-être au Botswana, 2009-2010.

¹⁹ Banque mondiale, Évaluation de la pauvreté au Botswana, 2015.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Banque mondiale, Diagnostic-pays systématique pour le Botswana, mars 2015.

²² Statistics Botswana (www.worldbank.org), 2015.

procéder à des évaluations régulières des programmes clefs de protection sociale et d'autonomisation des jeunes et des femmes. Jusqu'à présent, sur plus de 20 grands programmes, cinq seulement ont été évalués²³.

7. Les richesses naturelles du Botswana sont à la base de son économie et de ses moyens de subsistance²⁴. En 2014, l'extraction de diamants représente 24 % du produit intérieur brut et l'écotourisme 3,2 %, tandis que l'agriculture contribue énormément à la subsistance des communautés²⁵. Les minéraux représentent un tiers des recettes publiques, ce qui rend le pays vulnérable aux fluctuations du cours des matières premières²⁶. Le Botswana est très vulnérable aux risques aussi bien naturels qu'anthropiques, qui portent atteinte à l'économie et aux moyens de subsistance. Les changements climatiques, qui touchent des secteurs économiquement importants tels que l'eau, les pâturages et l'agriculture, constituent le plus grand risque naturel. Au cours des 25 dernières années, le pays a connu au moins cinq grandes sécheresses²⁷, touchant de manière disproportionnée les groupes les plus pauvres et les plus défavorisés (communautés rurales), qui dépendent généralement de moyens de subsistance sensibles au climat tels que l'agriculture²⁸. Les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés par ces catastrophes du fait que leur apport de main d'œuvre dans le maintien des moyens de subsistance en milieu rural est sensiblement plus élevé²⁹ et qu'ils constituent une plus grande partie de la population³⁰.

8. Les menaces anthropiques, telles que les activités de pâturage, les feux de défrichement incontrôlés, l'extraction minière, la surexploitation des ressources en eau, les clôtures (qui perturbent les voies migratoires), le braconnage et les activités touristiques insuffisamment réglementées aggravent la vulnérabilité du pays³¹. En dépit des politiques élaborées pour faire face à ces menaces, la fragmentation et une mauvaise mise en œuvre limitent le rendement des investissements publics. Les problèmes locaux sont le reflet des problèmes qui se posent au niveau national, où la mise en œuvre est faible en raison de l'absence de capacités et de modèles ayant fait leurs preuves sur le plan local qui tiennent compte des intérêts des diverses parties prenantes et proposent une approche intégrée du développement. Il est rare que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques bénéficient de solutions efficaces permettant de résoudre de manière simultanée les problèmes liés aux moyens de subsistance, à l'environnement et à l'économie sur le terrain, or ces trois facteurs combinés menacent la résilience des communautés, en particulier des femmes, des jeunes et des populations rurales. Les options envisageables pour reproduire les politiques et en élargir la portée comprennent des plans de gestion par zone, tels que les plans de gestion du Makgadigadi et du delta de l'Okavango. Le Botswana ayant l'intention de ne plus dépendre uniquement du Gouvernement pour

²³ Banque mondiale, Évaluation de la protection sociale du Botswana, 2013.

²⁴ Programme « Vision 2036 » du Botswana.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Banque mondiale, Diagnostic-pays systématique pour le Botswana, mars 2015.

²⁸ Banque mondiale, Évaluation de la pauvreté du Botswana, 2015.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Recensement national de la population, 2011.

³¹ Nations Unies, Bilan commun de pays pour le Botswana, 2016.

son développement³², la contribution du secteur privé à la réalisation des résultats sociaux et économiques est de plus en plus importante.

9. Il est d'une importance cruciale que le secteur public soit efficace et efficient en matière de gouvernance³³. La prestation des services est un défi majeur (seuls 23 % des clients estiment avoir reçu de « très bons » ou d'« excellents » services) et la capacité du secteur public à mettre en œuvre des projets de développement est insuffisante³⁴, une situation aggravée par une baisse de la responsabilité de l'administration publique.³⁵ L'accès des citoyens à l'information est limité (25 %)³⁶ et la participation à la prise de décisions (notamment par l'intermédiaire du forum traditionnel Kgotla) est faible dans les villages urbains, les villes et les agglomérations (45 %)³⁷. Cette situation est particulièrement préoccupante compte tenu du rôle que joue le Kgotla s'agissant de garantir la participation des citoyens. La faiblesse des organisations de la société civile et le manque de ressources limite davantage la voix des groupes vulnérables^{38,39}. Fondées sur des données factuelles, l'élaboration et la mise en œuvre participatives des politiques joueront un rôle important dans l'amélioration de la performance du secteur public et dans la consolidation de la démocratie.

10. Le Botswana est résolu à défendre l'état de droit et à protéger les droits de l'homme⁴⁰. Il a adhéré à une série de conventions et de traités internationaux, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Toutefois, des défis, tels que l'accès limité de populations clefs (notamment des personnes handicapées et des personnes vivant avec le VIH/sida) aux services de base, persistent. Malgré la disponibilité de l'aide juridictionnelle, il y a également des retards dans la procédure judiciaire, notamment en ce qui concerne l'accès à la justice⁴¹. Le Botswana doit également s'employer à soumettre dans les délais impartis les rapports qu'il est tenu de présenter en tant qu'État partie et à respecter les instruments internationaux qu'il a ratifiés. Le Gouvernement envisage de créer une institution nationale de défense des droits de l'homme⁴² pour remédier à ces problèmes, et a, pour ce faire, demandé l'appui d'un conseiller technique du PNUD en matière de droits de l'homme⁴³.

11. Le nombre de femmes occupant des postes de direction a augmenté (passant de 16 % à 23 %)⁴⁴, et 10 % de la taxe sur l'alcool sont consacrés à l'autonomisation économique des femmes⁴⁵. Toutefois, les femmes restent peu représentées dans la

³² Programme « Vision 2036 » du Botswana.

³³ Enquête de satisfaction réalisée auprès des clients du secteur public du Botswana, 2013.

³⁴ Onzième plan national de développement.

³⁵ Kaboyakgosi G. et Marata K., *An Analysis of Botswana's Implementation Challenges*.

³⁶ Mo Ibrahim, 2014.

³⁷ Enquête sur les principaux indicateurs du bien-être au Botswana, 2009-2010.

³⁸ Stratégie conjointe de partenariat et de mobilisation des ressources Nations Unies-Botswana, 2013-2016.

³⁹ Indice de durabilité des organisations de la société civile en Afrique subsaharienne de l'Agence des États-Unis pour le développement international, 2014.

⁴⁰ Examen périodique universel pour le Botswana, 2012.

⁴¹ Onzième plan national de développement (projet).

⁴² Directive du Cabinet, 2014.

⁴³ Lettre, Bureau du Président, 29 août 2016.

⁴⁴ Grant Thornton International Business Report, 2016.

⁴⁵ Ordonnance relative à la taxe sur les boissons alcoolisées, octobre 2008.

vie politique, le Botswana se classant au 129^e rang sur 145 pays dans ce domaine⁴⁶. Cela met en évidence la nécessité d'élaborer des programmes de sensibilisation visant à examiner et à surmonter les problèmes de mise en œuvre et les obstacles d'ordre politique et juridique à la participation égale des hommes et des femmes dans la vie politique et la gouvernance.

12. Le Botswana a réduit les effets du VIH/sida depuis le pic de la fin des années 1990, principalement par le biais de la prévention de la transmission materno-fœtale et de stratégies « Treat-All ». Toutefois, avec 18,5 % de sa population touchée par la maladie, il occupe toujours le troisième rang mondial en ce qui concerne le taux de prévalence du VIH. Ce taux est plus élevé chez les femmes (20,8 % contre 15,6 % chez les hommes); les filles âgées de 15 à 19 ans ont un taux de prévalence deux fois plus élevé que les garçons (6,2 % contre 3,6 %); les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans ont un taux trois fois plus élevé que les jeunes hommes (14,6 % contre 5 %)⁴⁷. Le taux de prévalence élevé de la maladie découle de la faible utilisation des préservatifs, de la stigmatisation et de la discrimination, des relations sexuelles entre adolescents ou entre personnes de générations différentes, de la consommation d'alcool et des rapports sexuels à haut risque qui s'ensuivent, des violences sexuelles à motivation sexiste et du faible taux de circoncision⁴⁸. Les pratiques discriminatoires et punitives observées au sein du cadre juridique et politique du Botswana entravent l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien de toutes les personnes, y compris les populations vulnérables et les populations à risque⁴⁹. Les maladies non transmissibles associées au VIH/sida représentaient 14,5 % de la mortalité totale du Botswana en 2000, 32,5 % en 2010 et 36,8 % en 2012⁵⁰. Il est nécessaire d'adopter des approches novatrices pour combler ces lacunes.

13. D'après l'évaluation finale du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de 2015 et l'évaluation finale du programme de pays pour le Botswana (2010-2014), le PNUD a contribué de manière significative aux progrès en matière de développement au Botswana. Le détachement de conseillers dans les principaux ministères a permis d'accélérer les travaux dans des domaines essentiels et d'améliorer la réactivité et l'efficacité du PNUD. Cette collaboration se poursuivra afin de renforcer les effets des interventions. Dans son examen du portefeuille de projets de 2010-2014, le Fonds pour l'environnement mondial a souligné la nécessité de s'assurer que la gestion durable de l'environnement et de ses ressources profite à tous, en particulier aux pauvres, tout en préservant les écosystèmes naturels. Ces évaluations ont également mis en évidence la nécessité de mieux cibler les interventions en se basant sur les données pertinentes et précises disponibles.

14. Un modèle de transformation de la trajectoire de développement du Botswana doit être mis au point afin de réduire la vulnérabilité du pays aux risques sociaux, économiques et environnementaux, qui perpétuent la pauvreté et les inégalités. Le programme « Vision 2036 » et les objectifs de développement durable offrent une occasion de remédier à ces inégalités et de veiller à ce que personne ne soit laissé

⁴⁶ Indice mondial des disparités entre hommes et femmes, 2015.

⁴⁷ Enquête sur l'impact du sida au Botswana, 2013.

⁴⁸ Étude sur les modes de transmission du VIH au Botswana, 2010.

⁴⁹ AIDS and Rights Alliance for Southern Africa, HIV, tuberculosis and human rights in southern and eastern Africa Report, 2016.

⁵⁰ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 30 juin 2016.

pour compte. La théorie du changement repose, en premier lieu, sur l'importance de données fiables pour identifier les personnes les plus exposées au risque d'être laissées pour compte et leurs besoins ou problèmes particuliers. Ensuite, ces mêmes données serviront à définir des politiques appropriées pour lutter contre les dernières poches d'inégalité. Enfin, des données de référence fiables et un mécanisme de collecte régulière des données contribueront à contrôler l'efficacité des politiques et à fournir un retour permettant d'apporter les ajustements nécessaires. Le Gouvernement est conscient qu'il importe d'investir dans l'élaboration de politiques et de programmes, dans la mise en œuvre des politiques, dans les données, et dans le suivi et l'évaluation^{51,52}.

15. Compte tenu de ce qui précède, et en réponse aux besoins exprimés par le Gouvernement, le PNUD mettra en œuvre un programme qui renforcera le « triangle de valeur » composé de l'élaboration des politiques, de leur mise en œuvre et des données, au moment où le Botswana tend vers la réalisation de son programme « Vision 2036 ». Le programme portera sur les priorités nationales suivantes (onzième plan national de développement) : éliminer l'extrême pauvreté et réduire les inégalités; renforcer les résultats en matière de développement humain; générer une croissance économique basée sur les exportations diversifiée et la création d'emplois; consolider la démocratie; conserver un équilibre entre la création de revenus et la viabilité de l'environnement⁵³.

II. Priorités du programme et partenariats

16. Les résultats des programmes seront atteints grâce à un appui technique direct au processus d'élaboration de politiques solidaires et favorables aux pauvres, qui sera fourni en collaboration avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les partenaires de développement, le secteur privé, la société civile et les communautés locales. La pauvreté et les inégalités seront traitées de manière globale; on utilisera à cette fin des données pour formuler des politiques ciblées assurant une large couverture, en particulier pour les femmes, les jeunes et les communautés rurales, qui sont souvent le visage de la pauvreté et des inégalités. Les enseignements tirés de la mise en œuvre seront utilisés pour affiner les politiques, tandis que les données faciliteront le suivi et l'évaluation des politiques et des objectifs de développement durable. Le PNUD mettra au point un système de gestion des connaissances, utilisant des éléments locaux et externes pour faire la démonstration de modèles de développement durable, afin de continuer à orienter les politiques. Pour plus d'efficacité, cette approche sera combinée à un échange de connaissances et d'innovation dans le cadre d'initiatives Sud-Sud. On s'emploiera à développer des outils, des pratiques optimales et l'apprentissage, tout en renforçant les compétences et les capacités des acteurs en matière de durabilité. Le PNUD se positionnera en tant que chef de file dans le domaine de la pauvreté et des inégalités en appuyant des politiques qui facilitent la création d'emplois, la croissance et la diversification économiques, et l'instauration d'un environnement propice aux affaires. Les compétences du système des Nations Unies seront mobilisées dans le cadre du partenariat Nations Unies-Botswana, par lequel le PNUD contribuera aux

⁵¹ Cadre de partenariat Nations Unies-Botswana, 2017-2021 (projet).

⁵² Exercice de planification stratégique Nations Unies-Botswana, 20 et 21 octobre 2015.

⁵³ Onzième plan national de développement (projet).

résultats partagés avec d'autres organismes des Nations Unies dans les trois domaines du programme.

Élaboration des politiques et des programmes

17. Des politiques et des programmes de qualité sont indispensables au processus de développement. Le programme prend en considération la complexité de l'élaboration de politiques publiques, en raison de la multiplicité et de l'interdépendance des problèmes, des solutions et des institutions. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Banque mondiale et l'Organisation internationale du Travail (OIT), le PNUD veillera à ce que l'élaboration des politiques soit fondée sur des données techniquement fiables, cohérentes, intégrées et inclusives pour parvenir à la réalisation des objectifs de développement durable et du programme « Vision 2036 ». Il s'appuiera sur les réalisations des conseillers techniques détachés dans les ministères clefs⁵⁴. Les activités qu'il mènera au titre de cette composante consisteront à partager et promouvoir de bonnes pratiques en matière d'élaboration des politiques et des programmes pour l'ensemble des priorités. Le programme mettra l'accent sur les expériences et les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays, notamment les nouvelles connaissances et l'innovation. Une attention particulière sera accordée aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, à la participation des jeunes, à la résilience, à la durabilité et à l'intégration de la gestion des risques de catastrophe.

18. Pour éliminer l'extrême pauvreté et réduire les inégalités, des interventions visant à promouvoir une approche multidimensionnelle de l'élimination de la pauvreté seront menées en vue d'améliorer les capacités analytiques et institutionnelles d'élaboration des politiques, de manière à ce que personne ne soit laissé pour compte⁵⁵. La question de la résilience sera abordée de façon à s'assurer que les communautés puissent résister aux différents chocs, en particulier aux chocs économiques et climatiques. Le PNUD s'emploiera à renforcer les capacités de résilience des institutions concernées. En collaboration avec la Banque mondiale, il appuiera la mise au point de la stratégie et de la politique d'élimination de la pauvreté du Botswana qui sont actuellement en cours d'élaboration. Comme suggéré dans l'évaluation finale du programme de pays 2010-2014, la priorité sera accordée à certains groupes (les femmes, les jeunes et les personnes handicapées) et à certains sites (Kgalagadi Nord, Ngamiland Ouest, Ghanzi et Kweneng Ouest), sur la base des conclusions des enquêtes nationales. Le programme appuiera l'élaboration de stratégies de création d'emplois en partenariat avec l'OIT, ainsi que l'élaboration de programmes d'autonomisation des jeunes et des femmes en collaboration avec ONU-Femmes et le FNUAP.

19. Le programme traite de la vulnérabilité face aux changements climatiques, en essayant de conserver un équilibre entre la croissance économique, la viabilité de l'environnement et l'amélioration de la situation sociale et de mieux utiliser les informations disponibles dans l'élaboration des politiques. Les interventions du PNUD auront pour objectif de permettre au pays de prendre pleinement en

⁵⁴ Plan opérationnel du programme des Nations Unies et du Gouvernement du Botswana, évaluation finale, octobre 2015.

⁵⁵ Rapport sur le développement humain en Afrique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 2016.

considération les coûts et les avantages environnementaux, et d'explorer les stratégies de développement économique local, le partage des bénéfices découlant des ressources naturelles au sein de la communauté et le financement privé, en veillant à ce que les femmes et les jeunes en bénéficient. La participation du secteur privé sera envisagée en vue de renforcer les partenariats public-privé. L'accent sera mis sur l'élaboration de programmes compatibles avec les modes de développement durable, reposant sur le renforcement de la résilience, l'atténuation des changements climatiques, la préservation de la diversité biologique et la gestion durable des terres en vue d'améliorer les moyens de subsistance.

20. Les efforts nationaux visant à consolider la démocratie seront renforcés grâce à la participation des parties prenantes (en particulier, les groupes vulnérables) à l'élaboration des stratégies et des politiques. Le PNUD aidera le Gouvernement à réaliser une révision par priorité des politiques obsolètes, ainsi qu'à élaborer des réformes globales du secteur public pour améliorer la prestation des services et le développement économique local durable. D'autres interventions seront centrées sur la promotion de l'adoption de lois visant à accroître la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions, dans le cadre général de l'action que mènent les organisations pour assurer la prise en compte de la problématique hommes-femmes et l'autonomisation des femmes au titre du Programme conjoint des Nations Unies relatif à l'intégration de la lutte contre les inégalités entre les sexes et à la violence sexiste.

21. Le PNUD appuiera la révision des lois, des règlements, des politiques et des directives relatives au VIH/sida. L'objectif sera d'évaluer la connaissance des droits, l'accès à la justice, l'application de la loi, la nature et l'ampleur de la stigmatisation, la discrimination, l'inégalité entre les sexes, la violence sexiste et les violations des droits de l'homme dont sont victimes les populations à risque en ce qui concerne l'accès aux services de prévention du VIH. Le PNUD, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Ministère de la santé et du bien-être, appuiera la révision des politiques de lutte contre les maladies non transmissibles, notamment la politique en matière d'alcool de 2010.

Mise en œuvre des politiques et des programmes

22. Le succès du projet d'assistance juridique du Botswana soutenu par le PNUD⁵⁶ et des projets du Fonds pour l'environnement mondial démontrent l'importance de structures et de moyens efficaces de mise en œuvre. Ils démontrent également l'avantage comparatif du PNUD dans l'appui à la mise en œuvre des politiques. Le PNUD continuera dès lors à fournir un appui à la mise en œuvre des politiques, en facilitant la collaboration, la coordination et la convergence entre les institutions qui travaillent en vase clos. Le programme aidera le Botswana à utiliser les connaissances mondiales émergentes afin de renforcer ses capacités de mise en œuvre. Des approches novatrices en matière d'obtention de résultats collectifs seront encouragées grâce à des partenariats public-privé dans la fourniture d'énergie renouvelable, dans le développement économique local et dans d'autres domaines. Le PNUD collaborera avec la société civile, les autorités locales et d'autres partenaires afin d'envisager la création de mécanismes (institutionnels) étatiques et non-étatiques pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de développement

⁵⁶ Présentation du budget du Gouvernement du Botswana, 2015.

durable. Il sera fait appel aux institutions financières internationales afin de mobiliser leur appui technique et financier dans le cadre d'interventions spécifiques.

23. Le PNUD, en partenariat avec le FNUAP, l'UNICEF et la société civile, soutiendra le développement de la capacité des pouvoirs publics de mettre en place des mécanismes institutionnels relatifs à la politique et à la stratégie d'élimination de la pauvreté du Botswana, et une gestion de la performance de telles interventions basées sur des données factuelles, en mettant l'accent sur la coordination multisectorielle, la convergence sur les groupes cibles (les femmes, les jeunes et les personnes handicapées) et les mécanismes de responsabilisation.

24. Le PNUD continuera à appuyer le développement économique local en vue de promouvoir une croissance partagée et la création d'emplois et de moyens de subsistance, en particulier pour les femmes et les jeunes des zones reculées, et ainsi de réaliser les objectifs de développement durable au niveau local. Les interventions viseront à aider les autorités locales à traduire les stratégies de développement économique local en possibilités d'emploi, dans un premier temps dans quatre sites pilotes (Chobe, Kgalagadi, Sowa et Francistown City), et ensuite dans les douze sites restants. Le PNUD contribuera à mettre en place des forums rassemblant les parties prenantes du développement économique local, éventuellement par la voie de la coopération Sud-Sud, afin de promouvoir les marchés ouverts et le financement durable, et de soutenir l'accès des petites et moyennes entreprises aux chaînes de valeur locales, régionales et nationales. Il est envisagé que le secteur privé joue un rôle clef en ce qui concerne la création d'emplois, les chaînes de valeur et l'approvisionnement des marchés.

25. S'appuyant sur la politique relative aux changements climatiques et le projet de cadre national pour le développement durable, le programme renforcera les capacités des acteurs non étatiques de mettre en œuvre les engagements nationaux et mondiaux relatifs au développement durable et à la gestion de l'environnement, notamment les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris, les contributions déterminées au niveau national, et le Cadre de Sendai. Il s'appuiera sur les instances créées en matière de financement durable pour faciliter la participation du secteur privé à la mise en œuvre et au financement des objectifs. Il adoptera une démarche de ciblage géographique (gestion durable des terres dans les districts de Ngamiland, Kgalagadi et Chobe), appuyée par les ressources du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat. Le Gouvernement, les associations locales, les organisations non gouvernementales, les universitaires, les organismes des Nations Unies et le secteur privé devront collaborer afin d'assurer la bonne mise en œuvre du programme. En vue de promouvoir une gestion rationnelle de l'environnement, en particulier dans les communautés vulnérables, le PNUD facilitera la participation de la société civile afin de faire entendre la voix de la population.

26. Pour ce qui est de la gouvernance et de la démocratie, des efforts seront déployés pour accroître la transparence des institutions publiques, soutenir la responsabilité publique et promouvoir le contrôle citoyen. Le programme appuiera la mise en œuvre d'efforts stratégiques en matière de réforme du secteur public et l'amélioration de la responsabilisation grâce à un meilleur accès à l'information et à une meilleure disponibilité des données. Il soutiendra également la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le renforcement des autorités locales et la création d'une institution nationale de défense des droits de l'homme.

27. Le PNUD aidera les pouvoirs publics et la société civile à élaborer des stratégies de mise en œuvre pour traiter les lacunes et les défis identifiés dans le cadre juridique en vigueur relatif au VIH/sida. Cela permettra de renforcer le cadre juridique et réglementaire pour lutter efficacement contre le VIH/sida et améliorer l'accès aux services. À la suite de la révision de la politique en matière d'alcool, le PNUD et l'OMS aideront le Ministère de la santé et du bien-être à élaborer un projet d'investissement sur les maladies non transmissibles et des stratégies de mise en œuvre visant à renforcer le lien qui existe entre la consommation d'alcool, la violence sexiste, les politiques de lutte contre les maladies non transmissibles et le VIH, pour une plus grande efficacité. Parallèlement, le Gouvernement sera encouragé à veiller à ce que la prévention du VIH soit suffisamment couverte par le financement public.

Données collectées aux fins de la planification, du suivi, de l'évaluation et de la prise de décisions

28. La réalisation des objectifs de développement durable ne peut être assurée que si l'on dispose de données complètes pour concevoir les programmes, établir les priorités et suivre les progrès accomplis. Toutefois, les systèmes nationaux de données ne sont pas suffisamment robustes pour atteindre cet objectif. Le programme appuiera la formulation et la mise en œuvre d'interventions coordonnées pour renforcer les capacités statistiques nationales; étudier les méthodes de production des données conformément aux engagements des Nations Unies concernant la révolution des données; renforcer les capacités permettant d'adapter au contexte national le cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs. Le PNUD travaillera en partenariat avec les organismes des Nations Unies et la Banque mondiale afin de remédier aux lacunes en matière de données et de mettre au point un système de suivi et évaluation du plan national de développement.

29. Pour améliorer les capacités globales de gestion des données, le PNUD soutiendra Statistics Botswana, les services statistiques du pays, dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données complètes et ventilées. En outre, le PNUD et ses partenaires appuieront l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de suivi et d'évaluation des politiques et programmes du Gouvernement. En parallèle, le Gouvernement central et les autorités locales bénéficieront d'un appui pour recenser les lacunes en matière de données, mettre en place un mécanisme de gestion des données et renforcer leur capacité de prendre des décisions éclairées. L'accroissement des ressources mobilisées, en particulier par le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat, permettra de créer une base de données factuelles (études de cas) pour fournir des services consultatifs en amont de l'élaboration des politiques.

30. Le programme renforcera les capacités du Gouvernement et des institutions universitaires de rassembler, d'analyser et d'utiliser les données, notamment les réactions des citoyens, en vue d'améliorer les résultats obtenus. Il s'emploiera également à améliorer l'accès des citoyens aux données de façon à créer une double boucle de retour d'information et d'apprentissage. En outre, il fournira un appui à la conception d'outils visant à compiler les dialogues et processus locaux et à les utiliser dans l'élaboration des politiques et des programmes aux niveaux national et infranational.

III. Programme et gestion des risques

31. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. La manière dont les responsables doivent rendre compte, au niveau des bureaux de pays, des activités qu'ils mènent dans le cadre du programme de pays est précisée dans les politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations du PNUD ainsi que dans le cadre régissant les contrôles internes.

32. Le programme, auquel le Gouvernement aura donné son adhésion, sera exécuté et mis en œuvre sur le plan national selon des modalités convenues d'un commun accord sur la base la plus efficace et la plus rentable qui soit, telles que la mise en œuvre nationale, la mise en œuvre directe et la mise en œuvre par des organisations non gouvernementales ou par des agences.

33. Le programme sera coordonné par le PNUD et le Ministère des finances et du développement économique. Le Conseil du programme de pays sera composé des principaux ministères, et la participation active du secteur privé et de la société civile sera sollicitée.

34. La difficulté de mobiliser des ressources dans un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure constitue l'un des risques principaux. À cela vient s'ajouter le caractère non viable de la dépendance excessive des recettes publiques à l'égard d'un seul secteur. Afin d'atténuer ces risques, la stratégie de mobilisation des ressources en vigueur sera révisée, l'accent étant mis sur les partenariats avec des acteurs non étatiques et le secteur privé pour mobiliser les compétences et les ressources nécessaires à la durabilité.

35. L'environnement très concurrentiel, en constante mutation, de l'aide au développement constitue un risque supplémentaire. Comme l'a indiqué le Gouvernement, ce risque sera atténué grâce à une transition de l'aide au développement traditionnelle vers une aide axée sur l'élaboration de politiques, leur mise en œuvre et les données.

36. Les changements climatiques constituent un risque persistant qui pourrait saper les acquis en matière de développement. Ce risque sera atténué par l'intégration de stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans les interventions, depuis le niveau où se prennent les décisions jusqu'au niveau du développement économique local, et par l'appui à la production de données sur les changements climatiques et des indicateurs correspondants.

37. Les efforts d'atténuation des risques seront intégrés à la conception du programme. Le PNUD renforcera les capacités des institutions chargées d'exécuter les programmes. Les risques opérationnels seront limités grâce à la mise en place de procédures de transfert de fonds basées sur l'évaluation des capacités en matière de gestion financière des partenaires d'exécution et à l'intégration des leçons tirées des programmes précédents.

IV. Suivi et évaluation

38. Les résultats et la rentabilité constituent des éléments essentiels de l'appui que le PNUD apporte au Gouvernement. Le PNUD accordera une attention particulière au suivi et à l'évaluation de ce programme, conformément au cadre de partenariat Nations Unies-Botswana, au programme « Vision 2036 » et au onzième plan de développement national. Conformément à la composante du programme consacrée aux données collectées aux fins de la planification et du suivi et de l'évaluation, le bureau de pays poursuivra un programme de recherche en vue de s'assurer que les informations recueillies sur le terrain soient regroupées en tant que données d'expérience.

39. Dans la mesure du possible, les indicateurs de performance ont été calculés sur la base du système national, du cadre de suivi et d'évaluation du cadre de partenariat Nations Unies-Botswana et du plan stratégique du PNUD afin de promouvoir l'appropriation nationale et d'établir une cohérence et des synergies dans la communication des résultats. Le marqueur politique égalité homme-femme du PNUD sera utilisé pour suivre les contributions du programme aux résultats obtenus en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

40. Des consultations de haut niveau et des cadres de dialogue seront organisés deux fois par an au titre du partenariat Nations Unies-Botswana afin d'examiner l'efficacité et l'efficience du programme. Au moins 5 % du budget du programme seront alloués à la mise en œuvre du plan d'évaluation. Le programme aura pour objectif précis de renforcer les capacités de collecte de données et de suivi des partenaires d'exécution et d'autres parties prenantes.

41. Au niveau des résultats, le suivi et l'évaluation seront effectués en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies au moyen d'examens annuels conjoints réalisés par le Groupe chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du programme. Dans le cadre du plan d'évaluation, le PNUD procédera à une évaluation à mi-parcours et à un examen final des résultats du programme au moins six mois avant la fin de celui-ci (en utilisant les critères du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques).

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Botswana (2017-2021)

Priorité nationale :

Piliers du programme « Vision 2036 » : a) développement économique durable; b) développement humain et social; c) environnement durable; d) gouvernance, paix et sécurité.

Réalisation 1 énoncée dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) : d'ici à 2021, le Botswana s'est doté de politiques et de programmes de haute qualité en vue de réaliser les cibles des objectifs de développement durable et ses aspirations nationales

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)
<p>Indicateur 1 : taux de pauvreté multidimensionnelle, ventilé par sexe, lieu de résidence, âge, niveau de revenu, sexe, race, appartenance ethnique et statut migratoire</p> <p>Niveau de référence : pas de données disponibles</p> <p>Niveau cible : à déterminer sur la base de l'enquête multi-thèmes réalisée auprès des ménages</p>	<p>Source : enquêtes nationales et rapport statistique</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : Statistics Botswana</p>	<p>Produit 1.1 : les capacités nationales à élaborer des politiques, des stratégies et des programmes intégrés en matière de développement durable (économie et environnement) sont renforcées</p> <p>Indicateur 1; nombre de politiques et stratégies inclusives qui intègrent les dimensions environnementale, sociale et économique</p> <p>Niveau de référence : 3</p> <p>Niveau cible (2021) : 5</p> <p>Source : Ministère de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme, rapports annuels</p> <p>Site Web du Ministère de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Gouvernement</p> <p>Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Ministère des finances et du développement économique, Office national de la stratégie, Ministère de l'administration locale et du développement rural et Ministère de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme</p>	<p>Ressources ordinaires: 236,7</p> <p>Autres ressources : 10 452</p>
<p>Indicateur 2 : indice de développement humain</p> <p>Niveau de référence (2014) : 0,698</p> <p>Niveau cible (2021) : 0,75</p>	<p>Source : rapports sur le développement humain</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entités responsables : Ministère des</p>	<p>Indicateur 2 : nombre de plans, stratégies, mesures et politiques élaborés en vue de parvenir à un développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions et de limiter la dégradation de l'environnement</p> <p>Niveau de référence : 2</p> <p>Niveau cible (2021) : 4</p> <p>Source : rapports actualisés sur les changements climatiques</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Organismes des Nations Unies</p> <p>ONU-Femmes, Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)
affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique et Unité de coordination de l'élimination de la pauvreté; Ministère de la santé et du bien-être		<p>Indicateur 3 : nombre de cadres de réduction des risques de catastrophe et des risques liés au climat sectoriels et soucieux de l'égalité des sexes élaborés aux niveaux national et infranational</p> <p>Niveau de référence : 1</p> <p>Niveau cible (2021) : 3</p> <p>Source : rapports sur la gestion et la réduction des risques liés aux catastrophes</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Produit 1.2 : les capacités nationales à élaborer des politiques, des stratégies et des programmes intégrés pour lutter contre la pauvreté multidimensionnelle sont renforcées</p>	<p>internationale pour les migrations, Fonds pour l'environnement mondial et Fonds vert pour le climat</p> <p>Autres Société civile</p>	
		<p>Indicateur 1 : existence d'une politique et d'une stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana ciblant les populations vulnérables de zones spécifiques</p> <p>Niveau de référence : non (projet de politique et de stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana, 2015)</p> <p>Niveau cible (2021) : oui (politique et stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana approuvées)</p> <p>Source : rapports de suivi et de mise en œuvre de la politique et de la stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Gouvernement Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Office national de la stratégie, Ministère des finances et du développement économique et Ministère de l'administration locale et du développement rural</p> <p>Organismes des Nations Unies ONU-Femmes, FNUAP, OIT et UNICEF</p>	
		<p>Produit 1.3 : les capacités nationales à élaborer des politiques, des stratégies et des programmes intégrés sont renforcées en vue d'améliorer les résultats en matière de démocratie et de consolider les institutions de gouvernance</p> <p>Indicateur 1 : nombre de lois et politiques en place pour assurer la participation des femmes à la prise de décisions politiques</p>	<p>Autres Banque mondiale et organisations de la société civile</p> <p>Gouvernement Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Parlement et Ministère de la santé et du bien-être</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)
		<p>Niveau de référence : 1</p> <p>Niveau cible (2021) : 2</p> <p>Source : rapports sur l'état d'avancement des projets du PNUD</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Indicateur 2 : nombre de politiques, stratégies, ou lois mises en place pour régler les problèmes de stigmatisation et de discrimination conduisant à l'inégalité d'accès aux services de prévention du VIH pour les populations clés, les femmes et les jeunes</p>	<p>Organismes des Nations Unies ONU-Femmes et OMS</p> <p>Autres Organisations de la société civile</p>	
		<p>Niveau de référence : 1</p> <p>Niveau cible (2021) : 3</p> <p>Source : rapports ministériels de suivi et d'évaluation (Ministère de la santé et du bien-être, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'assainissement, Ministère de la nationalité, de l'immigration et des questions relatives à l'égalité des sexes, Ministère de la défense, de la justice et de la sécurité, Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique et Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie)</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Indicateur 3 : nombre de politiques et de stratégies prenant en compte les déterminants sociaux de la santé et traitant de la prévention des maladies non transmissibles chez les jeunes et les adultes dans les ministères autres que le Ministère de la santé et dans les communautés</p>		
		<p>Niveau de référence : 1</p> <p>Niveau cible (2021) : 3</p> <p>Source : rapports ministériels de suivi et d'évaluation (Ministère de la santé et bien-être, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'assainissement, Ministère de la nationalité, de l'immigration et des questions relatives à l'égalité des sexes, Ministère de la défense, de la justice et de la sécurité, Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique et Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie)</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>		

Indicateurs de réalisation, Source des données, niveaux de référence et niveaux cibles
 fréquence de la collecte, et entité responsable
 Produits indicatifs

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)

Priorité nationale :

Pilier du programme « Vision 2036 » consacré au développement économique durable

Réalisation 2 énoncée dans le PNUAD : d'ici à 2021, le Botswana met pleinement en œuvre des politiques et des programmes visant à réaliser les cibles des objectifs de développement durable et ses aspirations nationales

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : la croissance et le développement profitent à tous et sont durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les exclus

Indicateur	Source	Produit	Partenaires	Ressources
<p>Indicateur 1 : taux de pauvreté multidimensionnelle, ventilé par sexe, lieu de résidence, âge, niveau de revenu, sexe, race, appartenance ethnique et statut migratoire</p> <p>Niveau de référence : pas de données disponibles</p> <p>Niveau cible : à déterminer sur la base de l'enquête multi-thèmes réalisée auprès des ménages</p>	<p>Source : enquêtes nationales et rapport statistique</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Entité responsable : Statistics Botswana</p>	<p>Produit 2.1 : les capacités nationales à planifier l'exécution, identifier et résoudre les problèmes de mise en œuvre, et rendre compte de la réalisation d'un développement durable (économique et environnemental) de haute qualité sont améliorées</p> <p>Indicateur 1 : nombre de nouveaux emplois créés en équivalent plein-temps (par le biais d'initiatives de développement économique local mises en place dans les zones cibles), ventilé par sexe, âge et lieu de résidence</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible (2021) : 8000 (4000 hommes et 4000 femmes) dans 16 districts</p> <p>Source : rapports de mise en œuvre du développement économique local</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Indicateur 2 : nombre d'entreprises axées sur l'exploitation des ressources naturelles, dirigées par la communauté ou des organisations de la société civile, rentables dans les zones cibles, ventilé par sexe, âge et lieu</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible (2021) : 3 (1 par zone couverte par le projet soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial)</p> <p>Source : rapports annuels du projet</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Indicateur 3 : nombre de nouvelles plates-formes de promotion et de mise en œuvre du développement durable créées pour la réalisation des objectifs de développement durable</p> <p>Niveau de référence : 2</p>	<p>Gouvernement Ministère des finances et du développement économique, Ministère de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme et Ministère du développement agricole et de la sécurité alimentaire</p> <p>Organismes des Nations Unies OIT, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Fonds pour l'environnement mondial et Fonds vert pour le climat</p> <p>Autres organisations de la société civile</p>	<p>Ressources ordinaires : 315,6</p> <p>Autres ressources : 13 936</p>
<p>Indicateur 2 : indice de développement humain</p> <p>Niveau de référence (2014) : 0,698</p> <p>Niveau cible (2021) : 0,75</p>	<p>Source : rapports sur le développement humain</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Source : Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Unité de coordination de l'élimination de la pauvreté et Ministère de la santé et du bien-être</p>			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)
		<p>Niveau cible (2021) : 5</p> <p>Source : rapports annuels du comité directeur national sur les objectifs de développement durable</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Produit 2.2. les capacités à planifier l'exécution et à identifier et résoudre les problèmes de mise en œuvre relatifs à la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle sont améliorées</p> <p>Indicateur 1 : <i>existence d'une stratégie de mise en œuvre intégrée visant à coordonner efficacement la politique et la stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana</i></p> <p>Niveau de référence : non</p> <p>Niveau cible (2021) : oui (stratégie de mise en œuvre de la politique et de la stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana approuvée)</p> <p>Source : rapports sur la stratégie de mise en œuvre de la politique et de la stratégie globales d'élimination de la pauvreté au Botswana</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>Gouvernement Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Office national de la stratégie, Ministère des finances et du développement économique, Ministère de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme, Ministère du développement agricole et de la sécurité alimentaire et Ministère de l'administration locale et du développement rural</p> <p>Organismes des Nations Unies UNICEF, FNUAP, Fonds pour l'environnement mondial et Fonds vert pour le climat</p> <p>Autres organisations de la société civile</p>	
		<p>Produit 2.3 : les capacités à planifier l'exécution, identifier et résoudre les problèmes de mise en œuvre, et rendre compte de la réalisation d'interventions de qualité visant à améliorer les résultats en matière de démocratie et à renforcer les institutions de gouvernance sont améliorées</p>	<p>Gouvernement Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Ministère de la santé et</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)
		<p>Indicateur 1 : augmentation du pourcentage de bénéficiaires satisfaits de la prestation des services des institutions publiques</p> <p>Niveau de référence : 23 %</p> <p>Niveau cible (2021) : 50 %</p> <p>Source : rapport de l'enquête sur la satisfaction des clients</p> <p>Fréquence de la collecte : tous les deux ans</p>	<p>du bien-être et Office de la protection du citoyen</p> <p>Organismes des Nations Unies</p> <p>OMS</p> <p>Autres</p> <p>Organisations de la société civile</p>	
		<p>Indicateur 2 : existence d'une institution nationale de défense des droits de l'homme opérationnelle</p> <p>Niveau de référence : non</p> <p>Niveau cible (2021) : oui</p> <p>Source : rapports du PNUD</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p>Indicateur 3 : nombre de stratégies visant à prendre en compte les déterminants sociaux de la santé et à prévenir les maladies non transmissibles chez les jeunes et les adultes (par exemple, les maladies liées à l'alcool, au tabac et au mode de vie) dans les ministères autres que le Ministère de la santé et dans les communautés</p> <p>Niveau de référence : 1</p> <p>Niveau cible (2021) : 3</p> <p>Source : rapports ministériels de suivi et d'évaluation (Ministère de la santé et du bien-être, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'assainissement, Ministère de la défense, de la justice et de la sécurité, Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique et Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie)</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>		

Indicateurs de réalisation, Source des données, niveaux de référence et niveaux cibles
fréquence de la collecte, et entité responsable
Produits indicatifs

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)

Priorité nationale :

Piliers du programme « Vision 2036 » : a) développement économique durable; b) développement humain et social; c) environnement durable; et d) gouvernance, paix et sécurité.

Réalisation 3 énoncée dans le PNUAD : d'ici à 2021, les acteurs étatiques et non étatiques des différents niveaux ont recours à des données actualisées de haute qualité pour orienter la planification, le suivi, l'évaluation et la prise de décisions

Réalisation correspondante 7 du plan stratégique : à tous les niveaux, les débats et les activités concernant le développement accordent la priorité à la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion, conformément aux principes fondateurs de l'organisation

Indicateur 1 :	Source :	Produit 3.1 : la capacité des institutions à recueillir, gérer, analyser, regrouper et utiliser des données en vue d'améliorer la planification, le suivi, l'évaluation et la prise de décisions est renforcée	Gouvernement	Ressources ordinaires : 236,7 Autres ressources : 10 452
données sectorielles, fiables et actualisées, de haute qualité (ventilées par revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire et situation géographique) mises à la disposition des décideurs et des citoyens	sur le développement humain Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : l'ensemble des organismes	Indicateur 1 : existence d'une politique de suivi et d'évaluation approuvée Niveau de référence : non Niveau cible (2021) : oui Source : rapports d'activité du PNUD Fréquence de la collecte : annuelle	Ministère des affaires présidentielles, de la gouvernance et de l'administration publique, Office national de la stratégie, Bureau de coordination de la mise en œuvre du Gouvernement, Ministère des finances et du développement économique, Statistics Botswana, Ministère des affaires internationales et de la coopération	
Niveau de référence : étude sur la violence sexiste, enquête sur l'impact du sida au Botswana, enquête sur les principaux indicateurs du bien-être, enquête Serve Train Educate People's Society, enquête sur le tabagisme (auprès des jeunes et des adultes) et enquête multi-thèmes réalisée auprès des ménages	Source : Statistics Botswana Fréquence de la collecte : annuelle Entité responsable : l'ensemble des organismes des Nations Unies	Indicateur 2 : existence d'un système national de suivi et d'évaluation des programmes, notamment du programme national « Vision 2036 », des politiques et des objectifs de développement durable Niveau de référence : non Niveau cible (2021) : oui (cadre de suivi et d'évaluation du onzième plan national de développement, intégrant des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable) Source : discours sur l'état de la nation et rapports nationaux sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable Fréquence de la collecte : annuelle	Organismes des Nations Unies L'ensemble des organismes	
		Indicateur 3 : nombre de produits axés sur le savoir (circulaires et notes d'orientation) issus du système de gestion des connaissances et des initiatives Sud-Sud	Autres Banque mondiale, ONG et organisations de la société civile	

Indicateurs de réalisation, Source des données, niveaux de référence, fréquence de la collecte, et niveaux cibles et entité responsable

Produits indicatifs

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (dollars des États-Unis)

Niveau cible : des données de haute qualité sont obtenues par le biais de l'étude sur la violence sexiste, l'enquête sur l'impact du sida au Botswana, l'enquête sur les principaux indicateurs du bien-être, l'enquête Serve Train Educate People's Society, l'enquête sur le tabagisme (auprès des jeunes et des adultes), le suivi des objectifs de développement durable et l'enquête sur la diaspora

Indicateur 2 : pourcentage d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable incorporés dans les statistiques nationales

Niveau de référence : les données doivent être fournies par Statistics Botswana et le système national de statistique

Niveau cible : les données doivent être fournies par Statistics Botswana

Niveau de référence : 0

Niveau cible (2021) : 5

Source : rapports d'activité du PNUD

Fréquence de la collecte : annuelle

Indicateur 4 : nombre d'enquêtes nationales appuyées qui intègrent des données ventilées sur les groupes vulnérables

Niveau de référence : 0

Niveau cible (2021) : 3

Source : rapports d'activité du PNUD

Fréquence de la collecte : annuelle